

comme le dit le commissaire, d'une nature compliquée comportant la dépense de millions de dollar. Vous êtes-vous déjà rendu compte que cela entraînait dans vos attributions?—R. Je ne me suis certainement pas rendu compte que j'approuvais un contrat comportait la dépense de plusieurs millions de dollars de ma propre responsabilité. Je rédigeais les analyses en question pour mes supérieurs. Ils pouvaient les utiliser ou les rejeter à leur gré. Si elles renfermaient quelque chose qui leur était précieux, si je pouvais faire ressortir pour eux quelque chose dont ils pouvaient se servir, je suppose qu'ils l'utilisaient. Il est probable qu'ils ont rejeté sans les étudier certains renseignements que j'ai fait ressortir. Je ne saurais le dire.

D. En fait, vous saviez que ce contrat en même temps que le contrat britannique devaient être réglés et déterminés par les experts au *War Office* britannique quant à ses termes généraux et aussi à ses termes précis?—R. Je sais qu'ils n'auraient certainement pas signé un contrat sans l'avoir approuvé eux-mêmes.

*M. Green:*

D. Vous faisiez rapport sur ces propositions du major Hahn, n'est-ce pas?—R. C'est exact, monsieur Green.

D. Et ces propositions comportaient dans une grande mesure des transactions commerciales importantes, vu qu'elles mettaient en jeu des centaines de milliers de dollars dans l'installation de machines?—R. Oui, mais il me semble qu'un grand nombre de questions s'inspiraient de la raison et du bon sens.

D. Et vous n'aviez absolument aucune expérience commerciale?—R. Peut-être que non, mais j'ai adopté comme principe depuis mon enfance de m'attaquer aux problèmes que je dois résoudre, au point de vue de la logique et de la raison.

D. Vous auriez pu vous attaquer à des problèmes au point de vue pratique, mais vous admettez que vous n'aviez vous-même aucune expérience commerciale?—R. Je n'ai certainement jamais négocié de contrat, je n'ai jamais dirigé une transaction de la façon que vous l'entendez, monsieur Green, mais naturellement, au cours de mes relations et de mon travail de surveillance avant d'entrer au ministère, de même qu'au ministère, j'ai acquis quelques connaissances en finance, en états de profits et pertes, etc.

D. Vous êtes simplement un technicien et vous vous y connaissez en machines, outillage et questions analogues. Vous n'avez acquis aucune expérience dans la comptabilité des prix de revient, les achats?—R. Oui, j'ai acquis de l'expérience en comptabilité à Enfield. Je m'étais fait une ligne de conduite de l'examiner là-bas. J'y ai consacré beaucoup de temps.

*M. McGeer:*

D. Y avait-il alors quelque autre personne au Canada qui possédait vos connaissances sur le problème d'aménagement d'une usine pour la fabrication de la mitrailleuse Bren?—R. Je doute qu'il y en avait une autre.

D. Y avait-il quelqu'un qui avait obtenu votre formation et votre expérience?—R. Non.

D. Vous avez passé, comme vous l'avez déjà dit au Comité, beaucoup de temps à l'examen des détails précis que comportait l'établissement de la production de cette arme?—R. Oui.

D. Il n'y avait personne au Canada qui possédait plus de renseignements techniques que vous?—R. Non.

D. Et avez-vous conseillé le ministère à un autre titre que celui de conseiller technique?—R. Je crois que mes rapports renfermaient certaines questions qui n'étaient pas tout à fait techniques. Mes rapports relatifs aux propositions du major Hahn sont au rapport Davis et on peut les lire.

D. Oui?—R. Depuis cette date j'ai acquis quatre autres années d'expérience et il s'agit ici d'une expérience plutôt concentrée; et je suis disposé à laisser mes rapports tels qu'ils sont. Ils font partie du dossier et vous pourrez les lire.

[Capitaine M. P. Jolley.]